

Les **abattoirs** se justifient devant les députés.

La commission d'enquête sur les abattoirs a confronté les griefs des associations de protection animale à la défense des abattoirs, sur la cadence de travail, la formation et l'abattage rituel.

« **P**eut-on tuer à la cadence d'environ un milliard d'animaux par an en respectant les règles ? » C'est la question posée par Antoine Comiti, le président de L214, à la commission parlementaire sur les abattoirs. Lors de son audition à l'Assemblée nationale, le 27 avril, l'association a soutenu que ses vidéos, par lesquelles le scandale dans les abattoirs a explosé, montrent un problème structurel et non la défaillance des employés. « Les salariés ont été des boucs émissaires faciles », estime Brigitte Gothière, porte-parole de L214. À l'abattoir de Mauléon, dans les Pyrénées-Atlantiques, les « images ont été prises juste avant Pâques, avec un grand nombre d'agneaux à abat-

tre et pas assez de personnel. » Les employés seraient « soumis à d'importantes souffrances psychiques et physiques » et, peut-être, pas suffisamment formés.

MANQUE DE FORMATION

Les directeurs des trois abattoirs incriminés par les vidéos de L214 se sont défendus le lendemain, le 28 avril, toujours devant la commission. Ils expliquent les défaillances par leur taille modeste et leur statut public. « Nous ne faisons pas d'heures supplémentaires, on est plutôt en deçà, » indique Jack Pagès, directeur de l'abattoir municipal d'Alès (Gard). Pour Gérard Clemente, directeur à Mauléon-Licharre (Pyrénées-Atlantiques), cette affaire est un constat d'échec. « Je n'aurais jamais pensé que, dans mon établissement, il pouvait se commettre de tels actes », regrette-t-il.

Quant à l'abattoir du Vigan (Gard), son directeur, Laurent Kauffmann, admet des carences dans la formation des employés concernant la protection animale.

Les auditions devaient se poursuivre le 4 mai, avec notamment une table ronde réunissant des représentants des syndicats d'abattoirs.

L'abattage rituel revient sur le devant de la scène

Le directeur de l'abattoir municipal d'Alès indique que, sur les vidéos, apparaît un remplaçant, sans formation, désigné de manière indépendante par les mosquées pour pratiquer l'abattage rituel. Ce dernier représente la moitié de l'activité de l'abattoir. Le maire de la ville assure que les vidéos ne montrent que des animaux abattus pour ce débouché religieux.

Hélène Chaligne